

des moyens d'action et des technologies applicables dans les principaux secteurs énergétiques, tels que les transports et l'électricité, et des mesures correctives de grande portée, par exemple l'amélioration du rendement énergétique.

24. Les Ministres ont encouragé l'AIE à travailler en étroite coopération avec les pays non-membres de l'OCDE pour les aider à prendre en compte dans leurs politiques et stratégies énergétiques les aspects environnementaux associés à l'énergie. Ils se sont donc félicités de la tenue prochaine de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), et ils ont encouragé l'AIE à participer activement avec l'OCDE aux démarches aboutissant à la CNUED.

25. Les Ministres se sont félicités du fait que les pays de l'OCDE ont adopté, ou sont en train d'élaborer des stratégies nationales visant à stabiliser ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils ont reconnu qu'il faudra engager une action concertée à l'échelon mondial et que les pays de l'OCDE devraient assumer un rôle de premier plan dans cette optique. Ils ont toutefois constaté que, dans la plupart des cas, il restait encore à mettre au point des politiques appropriées et efficaces pour respecter les engagements pris, ainsi que les données et les analyses qui permettraient aux gouvernements des pays Membres de faire des choix en toute connaissance de cause. Les Ministres ont demandé à l'AIE de faciliter ce processus en réalisant des évaluations, portant sur l'ensemble de l'AIE et sur chaque pays en particulier, des possibilités techniques de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que les coûts, des avantages et de la rentabilité relative des divers moyens à mettre en oeuvre pour exploiter ces possibilités. Ils ont admis qu'il était nécessaire que les gouvernements procèdent au recueil d'informations de cette nature et les communiquent à l'AIE comme aux autres pays membres. Les Ministres ont estimé que les analyses de l'AIE sont importantes pour déterminer les échéances possibles à prévoir pour stabiliser ou réduire les émissions de gaz à effet de serre, et quels pourraient en être les coûts et les avantages; par ailleurs elles sont très utiles pour examiner d'éventuelles méthodes d'analyse de la comparabilité entre les divers pays de l'OCDE. A cet égard, les Ministres ont souligné que, pour qu'une Convention-cadre sur l'évolution du climat soit efficace, tous les pays devraient y être associés.

26. Les Ministres ont demandé instamment à l'AIE d'étudier avec l'OCDE les effets produits par les instruments économiques visant à sauvegarder l'environnement, sur les échanges, sur la croissance économique et la répartition des revenus, sur la production de ressources et sur la diversité des approvisionnements. Ils ont demandé à l'AIE d'analyser les conséquences, pour la sécurité énergétique et sur le plan économique, des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, telles que l'application d'une taxe frappant la teneur en carbone, et de mettre au point, à l'échelon mondial et de manière exhaustive, des indicateurs de progrès accomplis dans le secteur de l'énergie en ce qui concerne